



Conditions d'utilisation

Le Bundestag allemand enregistre les séances plénières et les séances publiques de ses organes et commissions, ainsi que les manifestations exceptionnelles du Bundestag et met à disposition ces enregistrements en vue de leur téléchargement.

Le Bundestag allemand détient les droits d'utilisation sur les enregistrements proposés.

Les vidéos téléchargées peuvent être utilisées à des fins d'information politique dans les publications suivantes :

- Publications dans la presse
- Publications dans des médias imprimés
- Publications dans des films ou à la télévision
- Publications en ligne ou multimédias.

L'autorisation est valable également pour des fins privées non commerciales ainsi que pour des fins non commerciales dans le domaine de la formation politique. Toute autre utilisation à des fins commerciales, en particulier à des fins publicitaires, est prohibée.

À l'exception des corrections de couleurs, des coupures et des réductions de dimensions, aucun traitement, modification ou manipulation des images et/ou des enregistrements sonores n'est autorisé, sauf moyennant approbation écrite préalable de la part du Bundestag allemand. De même, les images et/ou les sons ne peuvent être reproduits dans un contexte qui en déforme le sens.

Aucune déformation des enregistrements à l'aide d'images, de mots ou de tout autre moyen conventionnel ou électronique n'est autorisée. L'utilisateur est responsable des textes accompagnant l'enregistrement.

Les médias, en particulier, sont tenus au respect des principes de la publication du Conseil allemand de la presse (Code de la presse). Le consentement à l'utilisation du matériel iconographique n'implique pas que les personnes photographiées, les propriétaires des droits sur les œuvres photographiées ou les propriétaires de marques ou autres droits d'auteur aient donné leur consentement à une diffusion publique de leur image. Le cas échéant, il revient à l'utilisateur d'obtenir les consentements nécessaires de la part de tiers. L'utilisateur est tenu lui-même au respect des droits de la personne, des droits d'auteurs, des droits des marques et des autres droits protégés sur les personnes, travaux, objets ou signes photographiés. En cas d'infraction à ces droits, l'utilisateur est seul obligé au paiement de dommages et intérêts envers des tiers, quels qu'ils soient.

Lors de l'utilisation du matériel iconographique ou sonore, il convient, le cas échéant, de mentionner la source « Bundestag allemand ». Cela vaut également pour les publications électroniques telles que les sites internet. Le Bundestag allemand se réserve le droit d'obliger l'utilisateur à mentionner des informations supplémentaires.

Avertissement concernant les enregistrements avec interprétation

L'interprétation sert à faciliter la communication et ne constitue ni un relevé ni une traduction des débats. Seuls le discours en langue originale ou sa traduction révisée font foi. Les interprètes ne seront pas tenus responsables dans l'exercice de leurs fonctions.
